

École Antonine-Maillet

Année scolaire 2025-2026

COTISATION

La cotisation scolaire pour la prochaine année scolaire est de 80\$.

Vous recevrez un courriel au début septembre pour faire le **paiement en ligne**.

Il y aura aussi l'option de payer par carte de crédit, de débit ou avec argent comptant en vous rendant au secrétariat de l'école à compter de septembre prochain.

Cet argent servira à défrayer les coûts suivants :

- Activités culturelles (20\$)
- Art/musique (20\$)
- Activités du conseil des élèves (15\$)
- Développement des compétences (5\$)
- Éducation physique (15\$)
- Frais bancaires et location du cadenas (5\$)

